

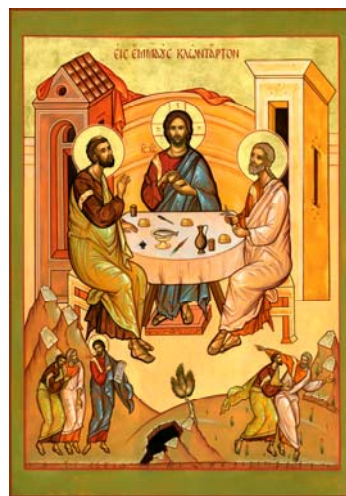


DIOCESE DE TOURNAI

MONS - COLLEGALE SAINTE-WAUDRU

17 SEPTEMBRE 2011

JOURNEE DIOCESAINE DE CATECHESE



RE-NAITRE...

LA LITURGIE, LIEU SOURCE POUR LA CATECHESE ?...

LA MYSTAGOGIE, UN TRESOR A [RE]DECOUVRIR...

Liturgie et Catéchèse

Frère Patrick Prétot, osb

Institut Supérieur de Liturgie

Theologicum/ ICP

Dans le cadre de cette journée diocésaine, il m'a été demandé de traiter de la question de la relation entre catéchèse et liturgie et le document de présentation précise

« La liturgie, lieu source de la catéchèse »

Ce faisant, l'auteur du document a sans doute voulu faire allusion à une affirmation du Concile Vatican II que nous aurions intérêt à considérer à nouveaux frais :

« *La liturgie est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu* » (Constitution sur la liturgie, SC 10).

Le même document ajoute

« La mystagogie : un trésor à (re)découvrir »

Un grand mot de l'antiquité, qui visait l'enseignement sur les sacrements de l'initiation baptême – eucharistie, enseignement donné aux nouveaux baptisés par l'évêque durant la semaine de Pâques. La grande période de cette pratique fut sans doute les IV^e et V^e siècles au moment où le monde du bassin méditerranéen connut des conversions massives au christianisme. On dit parfois que les Pères de l'Église, St Cyrille de Jérusalem, St Augustin ou St Jean Chrysostome « expliquaient les rites aux nouveaux baptisés ». Ceci est en partie vrai mais tellement approximatif qu'en réalité, c'est assez faux. Faux car dans les catéchèses mystagogiques, les Pères « n'expliquaient pas » les rites car les rites ne s'expliquent pas... Les rites se vivent, et on en fait mémoire. Les rites, nous les accomplissons mais surtout ils nous transforment de manière que nous ne pouvons imaginer. Et sans doute de manière assez différente, selon les personnes l'âge, l'expérience, la culture et bien d'autres facteurs... Comment par exemple expliquer le signe de croix ? En réalité, Les pères commentaient les Ecritures en montrant comment dans le rite, les Ecritures s'accomplissaient pour le fidèle. Dans la cuve baptismale où était plongé le baptisé – c'était normalement un baptême par immersion – ils voyaient les eaux du Jourdain où celle de la Mer Rouge.

En d'autres termes, la mystagogie des Pères de l'Église liait l'expérience chrétienne et la foi notamment en faisant le lien entre les Ecritures et les rites. La mystagogie n'expliquait pas la liturgie, parce qu'on n'explique pas le mystère.

La mystagogie s'était perdue au fil du temps car depuis le Haut Moyen Age, la plupart des baptêmes sont devenus des baptêmes d'enfants, de petits enfants. Et ils n'ont pas encore l'âge d'entendre une catéchèse.

Dans le vocabulaire chrétien, le mot lui-même avait donc été en grande partie perdu en dehors de ceux qui s'intéressaient à l'histoire de la liturgie ou à la patristique.

Le mot même est donc une redécouverte récente qui a été favorisée par plusieurs phénomènes :

- la multiplication des baptêmes d'adultes et l'émergence du catéchuménat comme aspect important de la vie ecclésiale : les catéchumènes adultes sont présents, visibles dans les communautés chrétiennes ;
- la nécessité de dire la foi dans un temps de crise de la transmission et de dire la foi en tenant compte de *l'expérience* et pas seulement transmettre les vérités à croire ;
- la recherche d'une *nouvelle apologétique* car les chrétiens se sentent de plus en plus minoritaires et donc doivent rendre compte pour eux-mêmes d'abord des raisons de croire : pourquoi suis-je croyant ? pourquoi est-ce que je vais à la messe ? Un enfant de moins de 10 ans est obligé de se poser de telles questions tant ses copains – la famille de ses copains - ne partagent pas forcément ses convictions.

Il me semble que ce qui cherche à se dire aujourd'hui, à travers la redécouverte du mot « mystagogie », ce n'est pas vraiment ce que faisaient les Pères de l'Eglise mais autre chose : il se cherche bien plutôt une aide pour entrer dans le chemin de la foi, une aide pour tenir dans une « intelligence de la liturgie » - selon la belle formule de Paul De Clerck – une intelligence qui donne à vivre. Penser pour vivre. Penser pour vivre en croyant. Penser pour que la foi soit lumière dans un monde qui semble si souvent voué au non sens.

Cette redécouverte est donc en soi heureuse mais il me semble qu'il y a un gros risque de croire que nous faisons aujourd'hui ce que saint Augustin faisait à Hippone. Nous avons changé de monde. Plus encore, en croyant que nous faisons comme eux, nous risquons de faire des bêtises. Car eux parlaient à des chrétiens qui vivaient dans un monde sans messe télévisée, sans livres de messe, et la mystagogie faisait suite à une découverte qui avait sans doute le goût de ce que vivent des jeunes gens qui viennent de conduire pour la première fois une voiture ou de faire un treck dans le Sahara. Après des expériences fortes, on a envie de dire. Et la parole de l'évêque devait rencontrer ce besoin.

Aujourd'hui les catéchumènes adultes ont tous été dans une église, ont vu la messe à la télé. L'expérience liturgique est donc autre.

Dès lors, la redécouverte du mot peut comporter des risques de mécompréhension. Et d'abord le risque des mots à la mode. On en parle beaucoup et chacun met sous ce terme ce qu'il croit pouvoir y mettre. Et le mot est vidé de son sens. Il en fut de même pour le mot

mystère ... Avec humour le P. Bouyer, l'auteur d'un livre célèbre sur le mystère pascal, raconte qu'il fut félicité par un ecclésiastique en vue pour son beau livre sur le mystère de Pascal, de Blaise Pascal, l'auteur des célèbres *Pensées*.

On comprend que le document de présentation de cette journée joue sur le mot re – découvrir en sous-entendant qu'il s'agit peut-être de découvrir ...

Notre propos se développera en quatre étapes :

1) La première consistera à réfléchir sur cette affirmation : la liturgie comme source. Est-ce si évident ? Pour le dire autrement, est-ce que nous prenons assez au sérieux la liturgie ?

2) En second lieu, sans s'attarder, la seconde partie s'intéressera à la manière dont la liturgie propose la foi : on sera ici sur ce que la tradition a traduit à travers le célèbre adage *Lex orandi, lex credendi*. Mais la pointe du discours consistera à souligner que la liturgie a sa manière propre de nous proposer la foi.

3) Dans un troisième temps, nous tenterons de préciser ce qu'est ce mode spécifique, cette manière propre et en quoi c'est une chance pour notre temps.

4) Enfin je terminerai par quelques conséquences pour le chantier catéchétique.

Mais avant de commencer le parcours, une remarque de méthode sur l'approche de la liturgie. En liturgie, la manière de traiter l'objet est d'une grande importance. Si on ne tient pas compte du caractère spécifique de ce que l'on traite, on risque fort de manquer la cible.

Tout au long du parcours, nous allons considérer des *pratiques* liturgiques. A la différence du *discours* théologique, la liturgie se vit à travers des réalités souvent modestes : un geste : par exemple, le signe de croix ; une acclamation brève : « amen » ; ou encore une attitude comme l'agenouillement pour adorer. Et ces trois exemples ne sont évidemment pas pris au hasard : à travers eux, nous touchons peut-être déjà une sorte de condensé de ce que la liturgie peut apporter à la catéchèse sur les contenus de la foi...

Le plus simple - un mot, un geste, une posture -, voilà le chemin de la liturgie qui, par nature, est « populaire », c'est-à-dire qu'elle est proposée et vécue par tous, même si l'expérience est fort différente selon les personnes.

La liturgie est à la portée de tous, même ceux qui ne savent ni lire, ni chanter ; elle est destinée aux sourds et aux handicapés mentaux, et à tant d'autres qu'une conception trop intellectuelle des réalités de la foi, semble vouer à l'incompréhension. Car pour ceux qui entrent mal dans les discours, la liturgie permet d'expérimenter ce qui s'offre comme chemin d'incorporation d'une confession de foi portée par les mots du Credo.

La liturgie est donc toujours appelée à rejoindre tous et chacun, même si la dimension universelle de la proposition liturgique se réalise différemment selon les personnes, les cultures et les époques.

Et une seconde remarque porte cette fois sur l'ampleur de la question. Pour limiter le propos, je vais privilégier la liturgie eucharistique et même quelques aspects particuliers de la célébration. Ce choix se justifie par le fait que l'Eucharistie est « *source et sommet de toute la vie chrétienne* » comme le souligne la Constitution *Lumen Gentium* à propos de l'exercice du sacerdoce commun¹.

Mais cette option, dictée par le souci de limiter l'ampleur du sujet, ne doit pas faire oublier qu'il faudrait prendre en compte les rituels du baptême des petits enfants² et de l'initiation chrétienne des adultes³, celui de la confirmation⁴ mais aussi le rituel des funérailles⁵. En effet, c'est aux deux extrémités de l'itinéraire du chrétien, l'initiation chrétiennes et les funérailles, et en tant que liturgie et sacrements inscrivent le chrétien dans le mystère pascal, que s'expriment des aspects décisifs des contenus de la foi.

Il suffit ici de citer le début de la célébration d'entrée en catéchuménat qui pourrait ici prêter à de longs développements. Devant les portes, après avoir salué les candidats, le ministre qui préside les invite à s'avancer pendant qu'on chante le psaume 62 : « *Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès l'aube : mon âme a soif de toi* » (Ps 62,2a). Et vient alors un dialogue qui commence par l'appel des noms des candidats et se poursuit par la question : « *Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ?* », à laquelle les candidats répondent « *La foi* ». Puis vient une seconde interrogation : « *Que vous apporte la foi ?* » avec sa réponse « *La vie éternelle* »⁶.

Avec grande concision, ce dialogue inaugural propose une sorte de synthèse du rapport entre liturgie et foi. Celui-ci se présente sous le mode d'une rencontre au cours de laquelle se joue – au sens quasi théâtral – la reconnaissance d'un désir – « je te cherche » – et l'offrande d'un don qui va sceller l'alliance. Dans ce jeu, l'appel des noms médiatise l'échange du désir et du don : ainsi se manifeste une première marque de l'approche liturgique de la question qui nous occupe : dans la liturgie, la foi n'apparaît pas d'abord comme un ensemble de convictions ou une posture de croyants, mais comme la reconnaissance d'une promesse ; et cette promesse est celle d'un don pour la vie éternelle, que l'on reçoit en accueillant la proposition de l'Eglise de Dieu.

¹ Cf. CONCILE VATICAN II, Constitution sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n. 11 : « *Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, ils offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle ; ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique. Il s'ensuit sous une forme concrète qu'ils manifestent, ayant été renouvelés par le Corps du Christ au cours de la sainte liturgie eucharistique, l'unité du Peuple de Dieu que ce grand sacrement signifie en perfection et réalise admirablement* ».

² *Rituel du Baptême des petits enfants* (1^{er} novembre 1984), Paris, Mame-Tardy, 1984 (tr. fr. de l'*Ordo Baptismi parvulorum* publié à Rome le 15 mai 1969 ; 2^e éd., 29 août 1973).

³ *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes* (26 mai 1996), Paris, Desclée-Mame, 1997 (tr. fr. de l'*Ordo initiationis christianae adultorum* publié à Rome le 6 janvier 1972).

⁴ *La célébration de la Confirmation* (19 mars 1976), Paris, Chalet-Tardy, 1992, réimpr. 2003 (tr. fr. de l'*Ordo Confirmationis* publié à Rome le 22 août 1971).

⁵ *La célébration des obsèques. Rituel des funérailles I* (2 février 1972), Paris, Desclée-Mame, 1994, 2^e éd. ; *Prières pour les défunts à la maison et au cimetière. Rituel des funérailles II* (2 février 1972), Paris, Desclée-Mame, 1996 (tr. fr. de l'*Ordo exsequiarum* publié à Rome, le 15 août 1969) ; cf. également *Dans l'espérance chrétienne. Célébrations pour les défunts*, Paris, Desclée-Mame, 2008.

⁶ *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, nn. 78-80, pp. 39-40.

1.- La liturgie « sommet et source »

Dans la Constitution sur la Liturgie, le Concile Vatican II a posé une affirmation fondamentale que j'ai déjà citée en introduction : « *la liturgie est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu* » (Constitution sur la liturgie, SC 10).

11.- Sommet d'abord :

- Qui dit « sommet » dit que la liturgie n'est pas le tout de la vie de l'Église : le liturgiste est bien placé pour inciter à ne pas tout voir à partir de la liturgie comme parfois certains passionnés de liturgie ont eu ou ont tendance à le faire ;

- mais parler de « sommet » est une façon de désigner une sorte de couronnement comme le manifestent bien certains grands rassemblements : la liturgie confère une marque d'achèvement, de plénitude, d'accomplissement, comme par exemple cela apparaît spécialement dans la nuit pascale ;

- en parlant de « sommet », on dit également qu'il ne faut jamais séparer la liturgie des autres aspects de la vie de l'Église : la *Lettre aux catholiques de France* de 1996 est un excellent repère sur ce point. La visée de ce texte est assez simple : pour faire face à la crise de la transmission (1^e Partie), les évêques de France s'appuient (2^e partie) sur un geste théologique de retour au centre de la foi. Et à partir de ce retour aux fondements de la foi en tant que foi chrétienne, il développe des lignes d'action à partir des trois catégories traditionnelles :

- l'annonce de la Bonne Nouvelle et le témoignage de la foi (en grec *martyria*) : une tâche qui est au cœur par exemple d'un service comme celui de la Catéchèse mais aussi des mouvements d'Action Catholique,
- le service des hommes (en grec *diakonia*, qui a donné le mot diacre) : une tâche qui est au cœur de l'engagement chrétien auprès des pauvres, mais aussi dans l'humble service des frères (par exemple dans le cadre du diaconat permanent, dans un engagement au CCFD ou encore dans la vie religieuse apostolique féminine sans oublier le service de la cité par ex. dans l'action politique),
- et enfin la célébration du mystère divin ou *leitourgeia*.

Mais tout en désignant ces trois grandes fonctions de l'Église, ce texte des évêques de France situait la liturgie dans l'ensemble de la vie de l'Église, et même comme premier lieu de la « proposition de la foi ». ⁷ Ils ont donné ainsi une belle explicitation de la formule « source et sommet » :

« ... si la célébration sacramentelle est véritablement le lieu dont tout part et où tout est appelé à revenir, n'est-ce pas elle qui doit donner leur pleine portée théologique aussi bien à l'engagement dans le monde qu'à l'annonce de la foi? N'y a-t-il pas en effet un risque réel qu'en se détachant de la vie liturgique et sacramentelle, l'annonce

⁷ LES EVEQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux Catholiques de France*, Paris, Cerf, Coll. « Documents d'Église », 1997, p. 91.

du message se transforme en propagande, que l'engagement des chrétiens perde sa saveur propre et que la prière dégénère en évasion? »⁸

On ne peut mieux dire qu'on ne peut considérer la liturgie comme des questions rituelles dont la catéchèse aurait la charge de donner l'explication.

On ne peut mieux dire aussi que la liturgie ne peut être considérée comme un pur agir rituel sans véritable impact sur la vie chrétienne : la vérité même du témoignage chrétien dans le monde d'aujourd'hui, et par conséquent la mission de l'Eglise, mais aussi le service de la charité sont en lien étroit avec la vie liturgique.

Dans une session diocésaine donnée récemment, à la fin de la session, un participant avouait qu'il était arrivé à la session en se disant : « mais pourquoi avoir choisi de parler de liturgie, il y a des questions bien plus importantes à traiter ». Et il soulignait qu'il avait compris à travers la session, que parler de liturgie, c'est reconnaître la source qui fonde la mission de l'Eglise, donc l'annonce de l'Evangile au monde actuel et en même temps, le service des hommes, notamment des pauvres.

12.- Source ensuite et « surtout »

C'est sans doute cet aspect que nous devons travailler particulièrement aujourd'hui : le goût des grands rassemblements qui caractérise notre époque a tendance en effet à faire oublier que la liturgie se vit d'abord et avant tout dans *l'ordinaire* et dans la *répétition*.

Beaucoup aujourd'hui lorsqu'ils considèrent la liturgie, pensent d'abord à *l'extraordinaire* des grands rassemblements, ou aux célébrations organisées à l'occasion d'« événements » (baptême, mariage ou enterrements) ou encore aux célébrations préparées de telle manière qu'elles deviennent un « événement » dans la paroisse : ainsi en va-t-il de la messe de rentrée, des messes des familles ou encore de la célébration organisée à l'occasion de telle ou telle fête.

A l'inverse, on entend parfois : « la messe tous les dimanches, ce n'est pas intéressant parce que c'est toujours pareil », ce qui conduit certains à se demander s'il ne faut pas des célébrations où l'on fasse preuve d'imagination et d'inventions. Or en liturgie, la répétition est la condition pour que la liturgie soit « source ». Il faut aller souvent boire à la fontaine pour en connaître le goût de l'eau.

Mais il faut aussitôt préciser que la répétition en liturgie n'est pas le retour monotone d'un « menu » identique. Ce qui est répété, c'est la structure. Et le retour de la structure est « modulée » par le cursus de l'année liturgique, du lectionnaire, des chants et encore par bien d'autres aspects. En définitive jamais deux liturgies ne sont exactement semblables. En d'autres termes, la ritualité se nourrit de la répétition : s'entraîner pour un sport ou pour jouer

⁸ Ibid.

d'un instrument de musique, comporte des aspects répétitifs. L'objection « la liturgie, c'est toujours pareil » ne doit donc pas être comprise comme un impératif « il faut que ça change ».

L'objection de la routine peut être entendue comme un symptôme : je n'arrive pas à habiter la liturgie au point que la répétition rituelle puisse devenir le contraire de l'ennui, à savoir la chance d'un approfondissement, d'une connaissance par le cœur comme le dit l'expression « je le sais *par cœur* ».

Les musiciens font des gammes et répètent longuement le même passage pour que le morceau devienne non un « exercice » mais une « expérience libératrice », une « création » au sens fort. En liturgie, comme en musique, il faut sans cesse recommencer pour guetter et accueillir la vie qui vient mystérieusement à nous à travers l'« exercice ». Il faut recommencer sans cesse le même chemin pour découvrir que l'essentiel n'est pas ce que nous faisons mais ce que nous devenons à travers cette action qui transforme.

Mais ce qui vaut déjà sur le plan humain est assumé par Dieu comme son œuvre : la liturgie est source parce que Dieu lui-même fait le don de sa présence à son peuple et va même jusqu'à s'y donner en nourriture. C'est ce qu'en théologie, on nomme l'économie de la grâce. Dans la foi, nous tenons que Dieu s'est engagé envers son peuple, c'est l'Alliance, à tel point que dans la liturgie, nous croyons que Dieu agit pour nous.

Ici nous touchons l'un des apports majeurs de Vatican II qui se traduit dans le plan même de la Constitution sur la liturgie. Les rédacteurs ont fait précéder le schéma de réforme liturgique d'un prologue théologique. Ainsi la Constitution part d'une vision de l'histoire du salut et définit la liturgie comme actualisation de l'œuvre du salut et donc de l'œuvre de Dieu, ces *mirabilia Dei* que chantent les psaumes. Par la grâce de l'Esprit-Saint, la liturgie rend présente et agissante pour nous l'œuvre du salut dont l'accomplissement se trouve dans la Pâque du Christ. Dans la *Lettre pour le 25^e anniversaire de la Constitution*, Jean-Paul II a transposé cette intuition fondamentale par une formule suggestive qui relie cette œuvre que Dieu accomplit pour nous à travers la liturgie, et ce que nous pouvons contempler de la grâce de Dieu qui agit dans nos existences personnelles :

« Rien de tout ce que nous faisons, nous, dans la liturgie, ne peut apparaître comme plus important que ce que fait le Christ, invisiblement, mais réellement, par son Esprit. La foi vive conduisant à l'amour, l'adoration, la louange du Père et le silence de contemplation seront toujours les premiers objectifs que devra atteindre une pastorale liturgique et sacramentelle »⁹.

En définitive, l'enseignement du Concile Vatican II sur la liturgie reste peut-être encore largement à découvrir. Même si l'on répète la formule source et sommet, il n'est pas certain qu'on l'ait comprise.

⁹ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus annus*, 4 décembre 1988 (rendue publique à Pentecôte 1989), n. 10.

Trop souvent encore, la liturgie apparaît comme un ensemble de cérémonies et même de choses à faire. Et cette approche conduit bien souvent à susciter de multiples débats entre les sensibilités diverses.

Penser la liturgie comme l'œuvre du salut que Dieu accomplit pour nous, mais qu'il n'accomplit pas sans nous, nous place au cœur du mystère chrétien. Il ne s'agit pas de fuir les questions concrètes posées par la vie liturgique, les questions qui font le souci des acteurs liturgiques et pastoraux, mais il s'agit d'éviter que la préoccupation du « comment célébrer » ne fasse perdre de vue le sens profond de la vie liturgique.

2.- Théologie « de » la liturgie et mystagogie

La liturgie est avant tout une action (cf. la racine grecque *ergon* que l'on retrouve dans les mots français qui comprennent le suffixe « urgie ») et non un ensemble de textes ou d'énoncés. Plus encore, elle est un acte total, au sens d'une action dans laquelle jouent ensemble, et de manière symphonique, de multiples registres : l'espace architectural, la musique, les icônes, les signes, les objets, etc.

Prétendre rendre compte de cette action comme cherche à le faire une démarche de type mystagogique fait rencontrer de vraies difficultés.

Dans un livre sur la prière eucharistique, le P. Louis Bouyer a posé un principe méthodologique intéressant¹⁰. Il distingue les discours *sur* l'Eucharistie, c'est-à-dire ceux qui ne considèrent plus l'action eucharistique pour elle-même, mais qui la voient comme prétexte, permettant de déployer un discours qui prend ses appuis autre part. Ainsi par exemple, la théologie médiévale de l'Eucharistie cherche à rendre compte de manière très précise de la transformation du pain et du vin à partir de catégories philosophiques, mais prend peu en compte la manière de célébrer la messe. Sans renier ce bel héritage médiéval qui possède aussi de grandes richesses sur le plan conceptuel et qui a permis de beaux développements de la piété envers le Saint Sacrement, L. Bouyer proposait de déplacer le regard en partant du rite lui-même comme source de la réflexion¹¹. Autrement dit, il propose de développer une théologie, qui soit non *sur*, mais plutôt *de* l'Eucharistie, une théologie qui a son principe dans l'action liturgique elle-même¹².

Cette démarche est liée en profondeur à la redécouverte, sous l'influence notamment des travaux d'un moine allemand, Dom Odon Casel, la notion patristique de « mystère » (*mysterion*) – cette notion qui est à l'arrière plan du terme mystagogie. Pour Dom Casel, la liturgie est l'actualisation de l'œuvre salvifique de Dieu dans l'histoire des hommes. Dire

¹⁰ L. BOUYER, *Eucharistie : Théologie et spiritualité de la prière eucharistique*, Paris, Cerf, Coll. « Bibliothèque du Cerf », 2009, 1^e éd., Paris, Desclée, Coll. « Bibliothèque de théologie », 1966.

¹¹ Le P. Bouyer avait publié auparavant un ouvrage sur la ritualité : L. BOUYER, *Le rite et l'homme, Sacralité naturelle et liturgie*, Paris, Cerf, Coll. « *Lex orandi* », n. 32, 1962, rééd., Paris, Cerf, Coll. « Bibliothèque du Cerf », 2009.

¹² Cf. L. BOUYER, *Eucharistie*, Ch. 1^{er}, « Théologies sur l'Eucharistie et théologie de l'Eucharistie », 1966, p. 7-20.

comme le fait la liturgie « aujourd'hui, c'est Pâque », signifie que la Pâque n'est pas un événement du passé, mais un événement du Royaume dont nous sommes rendus contemporains par la célébration de la liturgie.

Pour L. Bouyer, l'intelligence de l'Eucharistie vient donc de la prière eucharistique, le récit qui fait mémoire, anamnèse du mystère pascal du Christ et qui actualise pour nous aujourd'hui l'œuvre du salut accomplie dans la Pâque du Fils¹³. Mais une théologie de l'Eucharistie au sens où Louis Bouyer se proposait de le faire devrait tenir compte non seulement des textes de la prière eucharistique, mais de tout cet ensemble complexe qui fait la liturgie : paroles, chant, gestes, mais aussi attitudes, postures, et en se souvenant que chaque élément entre en résonnance avec les autres.

Il y a par exemple une réelle différence, y compris pour le plan catéchétique, entre réciter la formule « *Seigneur prends pitié, O Christ prends pitié, Seigneur prends pitié* » lors d'une messe de semaine, et chanter tel *Kyrie* grégorien¹⁴, qui est une sorte d'envolée lyrique transformant ce que trop souvent on considère comme un rite pénitentiel, en jubilation devant le Christ ressuscité, le Seigneur qui sauve¹⁵.

Ces réflexions peuvent au moins attirer notre attention sur un risque concernant les recherches actuelles en matière de mystagogie : parce que la liturgie est un agir total, il serait erroné de penser qu'on a résolu les difficultés lorsqu'on a « commenté » un rite. L'action liturgique n'est pas seulement matière à « discours sur », mais bien plutôt l'un des lieux où les fidèles sont en contact avec une forme très spécifique de présentation des contenus de la foi.

Il conviendrait de considérer la ritualité comme porteuse d'une expérience régulée de la foi. Elle fait partie des contenus même de la foi : apprendre à faire le signe de croix n'est pas seulement une pédagogie corporelle pour désigner le contenu trinitaire de la foi, mais c'est « entrer en liturgie », un peu à l'instar de ce qu'on disait autrefois, à travers l'expression « entrer en religion ». Le geste du signe de croix, si habituel qu'on risque de le considérer sans véritable portée¹⁶, appartient aux contenus de la foi transmis par la liturgie¹⁷. Il est

¹³ Cf. E. MAZZA, *L'action eucharistique. Origine, développement, interprétation*, Paris, Cerf, coll. « Liturgie » 10, 1999 (original italien, 1996) ; cf. également : E. Mazza, *Continuità e discontinuità : Concezioni medievali dell'eucaristia a confronto con la tradizione dei Padri e della liturgia*, Roma, CLV, Edizioni Lituigiche, coll. « Bibliotheca 'Ephemerides Liturgicae' 'Subidia', n. 13, 2001.

¹⁴ Par exemple celui de l'Avent : *Kyrie*, Version C, XIV s., *Graduale triplex*, Solesmes, 1979, p. 757.

¹⁵ En grec *Christos* et *Kyrios*, titres que l'on trouve dans le récit de la Pentecôte, cf. Ac 2, 36 : « Que tout le peuple d'Israël en ait la certitude : ce même Jésus que vous avez crucifié, Dieu a fait de lui le Seigneur et le Christ. »

¹⁶ Voir à ce sujet *La Maison Dieu*, n. 262, juin 2010 : *Le signe de la croix*, en particulier l'article de M. Brulin, « La signation : une poétique du geste », LMD 262, 2010, 85-104, qui déploie la richesse de ce geste fondamental en le présentant comme « geste de foi, de sanctification, de protection, d'humilité et d'espérance » (p. 100).

¹⁷ Cf. BASILE DE CESAREE, *Traité sur le Saint-Esprit*, éd. B. PRUCHE, Paris, Cerf, Coll. « Sources Chrétiennes », 17 bis, 2002 : voir spécialement XXVII, 66, pp. 479-481, où Basile valorise les traditions liturgiques non écrites (donc absentes des Écritures) en disant : « Si l'on essayait d'écartier les coutumes non écrites comme n'ayant pas grande force, on porterait atteinte, à son insu, à l'Évangile, sur les points essentiels eux-mêmes; bien plus, on ferait de la proclamation un nom vide de sens ».

essentiel car il rappelle la nature de sainte convocation de l'assemblée liturgique qui se réunit « *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* »¹⁸.

En passant, on peut noter que sur le plan de l'art de célébrer, il faudrait donc veiller à ne pas recouvrir ce geste par des paroles d'accueil. Mais il faudrait aussi en catéchèse redécouvrir à partir des Ecritures, une théologie du nom de Dieu, sans laquelle ce geste risque de perdre sa portée théologique. S'il y a bien une responsabilité de la catéchèse, c'est celle qui considère le contenu premier de la révélation : Dieu s'est manifesté en « livrant » son nom. Au chapitre 3 de l'Exode, dans le récit de l'appel de Moïse au buisson ardent, à Moïse qui demande « *Qui suis-je pour aller trouver Pharaon, et pour faire sortir d'Égypte les fils d'Israël ?* » (Ex 3, 11) Dieu promet une présence - « *Je suis avec toi* » (Ex 3, 12) - et il l'assure par la révélation de son nom¹⁹. Il n'est pas neutre que cet épisode soit assorti au verset 12 d'une sorte de prescription liturgique : « *Et voici à quel signe on reconnaîtra que c'est moi qui t'ai envoyé : quand tu auras fait sortir d'Égypte mon peuple, vous rendrez un culte à Dieu sur cette montagne.* » (Ex 3, 12), ce que rejoint, à sa manière, la deuxième partie du v. 15 qui précise : « *c'est le mémorial par lequel vous me célébrerez, d'âge en âge* ».

La liturgie transmet les contenus de la foi en faisant mémoire du nom de Dieu et de notre incorporation au Christ.

On pourrait déployer ceci à partir du *Pater* qui est la matrice de la prière liturgique (dans les deux premiers mots, « *Notre Père* », apparaît la structure que nous venons d'identifier) mais également des psaumes qui constamment ramène au nom de Dieu.

Les rites ne peuvent être considérés comme l'enrobage symbolique des contenus de la foi, un habillage du dogme dont la catéchèse aurait pour tâche de lever les opacités et ambiguïtés.

La mystagogie ne consiste pas à sortir le rite de son aspect concret pour le faire passer dans l'ordre du discours. Parce que l'Eglise est née du rassemblement des disciples au jour du Seigneur pour célébrer le mystère pascal, la foi chrétienne se donne inséparablement comme kérygme et rite. Et les rites liturgiques n'ont pas à être dépassés pour inviter le fidèle à entrer dans la pleine clarté d'un discours qui serait censé tout expliquer.

3.- Un rapport spécifique à la foi confessée.

Après avoir montré comme la liturgie était source, pour la vie chrétienne d'abord, pour la catéchèse ensuite, mais à condition de la considérer pour ce qu'elle est, il s'agit maintenant

¹⁸ *Missel Romain*, Paris, Desclée-Mame, 19 mars 1978 (tr. fr. du *Missale Romanum* publié à Rome le 3 avril 1969, 2^e éd. typique, 27 mars 1975), « Ouverture de la célébration », p. 394.

¹⁹ Cf. Ex 3, 14-15 : « *Dieu dit à Moïse : « Je suis celui qui suis. Tu parleras ainsi aux fils d'Israël : 'Celui qui m'a envoyé vers vous, c'est : JE-SUIS.'* ». Tu parleras ainsi aux fils d'Israël : 'Celui qui m'a envoyé vers vous, c'est YAHVÉ, c'est LE SEIGNEUR, le Dieu de vos pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob.' C'est là mon nom pour toujours » (Traduction de la liturgie).

de réfléchir à la relation entre catéchèse et liturgie car la célébration est une forme de confession, qu'elle est même la première forme de confession de la foi au Christ ressuscité.

La liturgie : une chance pour le temps d'ultra-modernité

La préparation du *Texte National d'Orientation de la Catéchèse* approuvé en novembre 2005 par l'assemblée plénière des évêques de France à Lourdes²⁰ a largement eu recours à la liturgie pour sortir des débats sur les méthodes catéchétiques. Maintes fois, l'un des artisans de ce chantier, le P. Jean-Claude Reichert, a souligné que la catéchèse visait à mettre sur le chemin de la foi telle que la liturgie nous donne à l'expérimenter.

Plus encore, le document *Aller au cœur de la foi*, qui a initié le processus a pris appui sur la liturgie de la veillée pascale comme référence *fondamentale*, pour dire comment la liturgie donnait à vivre l'expérience de la foi²¹.

Ce chantier a donc adopté la liturgie comme structure de l'accès à la foi, ce qui impliquait de valoriser une pédagogie d'initiation, pour « *accueillir et percevoir ce qui nous fait tous croyants, ce qui nous donne le courage de nous tenir dans la vie des croyants* »²². En offrant à tous les fidèles, une sorte de catéchèse mystagogique sur la veillée pascale, le document initial ne voulait pas ramener la foi à ce que dit la veillée pascale, mais à expérimenter la veillée pascale comme sommet de l'année liturgique, et surtout à replonger dans ce qui « fait le chrétien ».

Il n'y a ici aucun repli sur la pratique liturgique comme une fuite devant l'âpreté de la crise de la transmission qui place les institutions dans une situation critique²³.

La liturgie n'est pas une « solution miracle », encore moins « la » solution, et pas plus la « valeur sûre » qui dispenserait d'affronter les rigueurs d'une crise majeure de la culture occidentale qui affecte donc la foi.

La radicalisation de l'individualisme et l'inflation subjectiviste qui caractérisent notre époque interdit de croire que la liturgie pourrait résoudre tous les problèmes. L'individualisme conduit à laisser beaucoup de places vides dans nos assemblées, et la subjectivité envahissante conduit à chercher une assemblée qui corresponde à ses goûts et à ses humeurs du moment. Mais si la liturgie n'est pas « la » solution, elle est par contre une ressource pour affronter les temps actuels, en même temps qu'un lieu où se joue précisément cet affrontement.

²⁰ CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, *Texte National pour l'Orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, Paris, Bayard, Fleurs-Mame, Cerf, 2006.

²¹ COMMISSION EPISCOPALE DE LA CATECHESE ET DU CATECHUMENAT, *Aller au cœur de la foi, Questions d'avenir pour la catéchèse*, Paris, Bayard, Fleurs-Mame, Cerf, 2003.

²² J.-C. REICHERT, « La pédagogie d'initiation fonde une démarche de catéchèse », dans *Une orientation nouvelle pour la catéchèse en France, Tabga*, Hors série n. 1, 2006, p. 27.

²³ Cf. notamment D. HERVIEU-LEGER, *Le pèlerin et le converti, La religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999, coll. « Essais » ; ID., *Catholicisme, La fin d'un monde*, Paris, Bayard, 2003.

Il ne faut pas s'étonner du recul de la participation à la liturgie. Il faut s'étonner de ce que la liturgie reste un appel dans ce monde occidental « ultra-libéral », comme si, en elle, résonnait une parole qui n'est audible nulle part ailleurs, et qui continue de murmurer à l'oreille de nos contemporains, malgré le tohu-bohu que nous connaissons.

On parle parfois aujourd'hui de post- ou encore d'ultra-modernité, pour désigner ce que nous sommes en train de vivre et que nous n'arrivons pas bien à nommer. Qu'est-ce qui nous arrive vraiment ? Voilà la question que beaucoup se posent, tellement le monde change vite, tellement les médias, notamment en ces jours, nous renvoient l'image d'un monde sans direction, allant ballotté à tous les vents et donnant l'image d'une sorte de bateau ivre.

Dans l'Eglise, la modernité – cette manière d'être dans le monde qui prend naissance au XVI^e siècle -, a marqué beaucoup la période post-conciliaire, car le Concile Vatican II est précisément ce moment de l'histoire où l'Eglise s'est essayé à en accepter certains aspects (voir *Gaudium et Spes*), alors qu'auparavant elle avait tendance à la refuser en bloc (cf. Le *Syllabus* de Pie IX). Les discussions actuelles avec les héritiers de Mgr Lefebvre et leurs critiques très vives de la théologie du Pape Benoît XVI reposent sur le refus par les intégristes de cette réception de ce qui paraissait aux yeux des Pères de Vatican II comme les éléments acceptables de la modernité.

En parlant de post-modernité, les sociologues essaient de dire que la modernité – avec ses marques comme le fait de mettre l'homme au centre, l'autonomie du politique sur le religieux ou encore la critique des héritages de la Tradition - se trouve dépassée sous l'impact du désenchantement du monde résultant des catastrophes du XX^e siècle²⁴. Il y a toute une critique de la modernité qui prend appui sur les drames pour lesquels on la considère comme responsable : les totalitarismes, les goulags, la shoah etc. Parler d'ultra-modernité, c'est pour certains affirmer que la modernité est dépassée par cette critique. Cette nouvelle donne conduit notamment à vouloir en finir avec la « rationalité froide » et à réhabiliter l'imagination, les affects et le cœur.

Il ne faut pas ériger ces analyses en dogme. Mais elles aident à comprendre pourquoi les plus jeunes, cherchent dans la liturgie, autre chose que du discours à caractère catéchétique. A tâtons et cela d'autant plus que leur pratique est à la fois éclatée et épisodique, ils cherchent dans les célébrations le chemin vers une intériorité menacée par les modes de vie actuels. Alors qu'ils vivent une agitation frénétique et une course permanente entre de multiples activités, ils vont trouver plus attrayante l'adoration du Saint-Sacrement, qui leur permet de se poser, que la célébration de l'Eucharistie elle-même, qui semble bien moins intéressante que la sortie à un concert de rock chrétien. L'idée de participation active qui a tant marqué la réforme liturgique de Vatican II est prise à contre-pied par les requêtes nées de cette post-modernité.

²⁴ J.-P. WILLAIME, *Sociologie des Religions*, Paris, PUF, 1999, 2005³.

Par ailleurs, dans ce monde post-moderne où chacun doit assumer la rude tâche, de donner sens à sa vie, et doit le faire lui-même puisque les héritages traditionnels ont été déconstruits, la quête de sens conduit à penser que les formes liturgiques complexes voire pleines de mystères sont plus riches, plus intéressantes, que des formes liturgiques privilégiant l'annonce de la Parole et la simplicité des formes rituelles. Ceci prend à contre-pied le modèle de vie liturgique promu par le Mouvement Liturgique du XXe siècle et à sa suite par la réforme de Vatican II :

« Les rites manifesteront une noble simplicité, seront d'une brièveté remarquable et éviteront les répétitions inutiles ; ils seront adaptés à la capacité de compréhension des fidèles et, en général, il n'y aura pas besoin de nombreuses explications pour les comprendre »²⁵.

La simplification des rites voulue par la réforme liturgique de Vatican II, trouve ici une sorte de démenti apparent. Le croyant post-moderne tend à « ré-enchanter » le monde par des rites non immédiatement disponibles, - d'où l'intérêt des plus jeunes pour la forme extraordinaire du rite romain bien qu'ils ne l'aient jamais connue – et par un culte où le cœur et l'imagination peuvent trouver droit de cité.

On voit ici le risque de méprise au sujet de la « mystagogie », un risque que j'ai souligné dès l'introduction : nous ne sommes plus à la grande époque des catéchèses mystagogiques de l'Antiquité.

Et en premier parce que depuis la renaissance, le modèle « théocentré » qui soutenait une vision de la liturgie comme œuvre de Dieu (*opus Dei*) a laissé la place à un modèle « anthropocentré » dans lequel l'agir de l'homme est premier. Ceci conduit à privilégier l'action de l'homme sur l'action de Dieu.

Si le discours théologique tient que la liturgie est inséparablement action de Dieu et action de l'homme, Dieu assumant l'action de l'homme pour en faire en quelque sorte son œuvre²⁶ - les représentations courantes continuent d'appréhender la liturgie surtout à partir de la notion de « cérémonie ».

Car dans un mode technique, celui de l'efficacité, celui de l'informatique dans lequel une action conduit immédiatement à un effet constatable, l'homme contemporain a du mal de penser l'œuvre de Dieu dans l'agir de l'homme, et l'agir de l'homme comme intérieur à cette œuvre divine. La littérature ou le cinéma montrent souvent que pour aborder le mystère, l'homme post-moderne s'invente volontiers des « arrières mondes » avec le risque d'un retour à la pensée magique, d'un ré-enchantement du monde sous le mode du merveilleux et de l'extraordinaire.

²⁵ CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, n. 34.

²⁶ Voir notamment CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, n. 2 : « En effet, la liturgie, par laquelle, surtout dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, « s'exerce l'œuvre de notre rédemption », contribue au plus haut point à ce que les fidèles, en la vivant, expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église ».

La piste ouverte après la première guerre mondiale par Dom Odon Casel²⁷, qui consiste à penser la liturgie comme actualisation de l'œuvre du salut accomplie en Jésus-Christ, et qui implique une théologie de l'histoire puisée dans la Bible elle-même, se heurte aujourd'hui à l'incapacité de se penser dans une histoire, et encore moins dans l'histoire d'un peuple²⁸.

Et c'est là précisément que la liturgie est une chance pour la catéchèse : alors que les lieux où le cœur et la raison peuvent se rencontrer font défaut et où l'inscription dans une histoire collective semble impossible, la liturgie peut trouver une nouvelle chance. Les notions d'*expérience*, d'*initiation* et de *bain ecclésial*, qui marquent la réflexion actuelle en catéchèse, correspondent à ces besoins contemporains. Au-delà de la crise de la pratique et des conflits sur les manières de célébrer, la liturgie retrouve une pertinence nouvelle : le rite apparaît comme une chance pour inscrire la recherche de repères et de sens.

A l'inverse de ce qui fut dans les années 60-70, la liturgie n'apparaît plus beaucoup comme une institution du passé dont la persistance tiendrait aux habitudes ou à une conception magique du monde. La liturgie ne constitue plus seulement une réponse au besoin humain de poésie rituelle si fortement affirmée par un Saint-Exupéry dans *le Petit Prince*. Elle n'est plus seulement la forme publique et collective de la religion cause d'affrontement avec les défenseurs du caractère personnel de la vie spirituelle tels les Jésuites qui combattaient le Mouvement Liturgique naissant au début du XXe siècle²⁹.

Mais elle redevient le lieu de manifestation collective de la foi sans laquelle le Christianisme perd sa capacité à témoigner du Christ sauveur de tous les hommes. Dans un tel contexte, la requête de sacralité ou de beauté que l'on entend si souvent, ne sera pas vraiment honorée par la fuite dans le hiératisme ou l'esthétisme, mais elle doit chercher sa voie dans une beauté hospitalière pour le cœur.

La catéchèse ne sera donc pas d'abord le lieu d'une explication de la liturgie, même s'il en faut un peu, mais bien plutôt le lieu où la proposition d'une expérience de l'hospitalité liturgique permet aux jeunes dans ce monde post-moderne de découvrir le visage du Christ Sauveur. Les pédagogies d'initiation ou d'engendrement pour prendre les deux modèles les plus en vue aujourd'hui invitent à un approfondissement des ressources offertes par la liturgie.

²⁷ O. CASEL, *Le mystère du culte dans le christianisme*, Paris, Cerf, coll. « Lex Orandi », 6, 1946, rééd. Paris, Cerf, Coll. « Traditions chrétiennes », 11, 1983 (original all. 1932); ID., « La notion de Jour de fête », LMD 1, 1945, 23-36 ; ID., *La fête de Pâques dans l'Eglise des Pères*, Paris, Cerf, Coll. « Lex Orandi », 37, 1963 (original all., 1934) ; ID., *Le mystère du culte, richesse du Mystère du Christ*, Paris, Cerf, Coll. « Lex Orandi » 38, 1964 ; avant de connaître une réelle réception, y compris dans la Constitution sur la Liturgie du Concile Vatican II, les propositions de Dom Casel ont été vivement discutées en Allemagne : cf. Th. FILTHAUT, *La théologie des mystères, exposé de la controverse*, Paris, Desclée, 1954.

²⁸ Le débat sur l'identité nationale est peut-être un révélateur de ce défi.

²⁹ Cf. aux origines du Mouvement Liturgique du XXe siècle, le débat sur le rapport liturgie et vie spirituelle entre les bénédictins belges et les jésuites de Toulouse : Dom M. FESTUGIERE, osb, *Qu'est-ce que la liturgie ? Sa définition, ses fins, sa mission*, Maredsous, Paris, Gabalda, 1914 ; J. NAVATEL, s.j., « L'apostolat liturgique et la piété personnelle », *Etudes* 1913, 449-476 ; pour une relecture contemporaine : A. GRILLO, *La nascita della liturgia nel XX secolo*, Assise, Citadella Editrice, 2003.

Car il faut bien dire que les ressources de la liturgie restent largement méconnues, même si on croit bien la connaître.

A la recherche d'une expérience ecclésiale de la foi

Parce que la post-modernité privilégie les cheminements individuels, dans lesquels la subjectivité peut s'investir librement, l'engagement dans le corps ecclésial se trouve fragilisé. Or à la suite du Mouvement Liturgique du XXe siècle, qui voyait dans la liturgie, la « *prière de l'Eglise* »³⁰, la « *piété de l'Eglise* »³¹ ou encore « *l'Eglise en prière* »³², le Concile Vatican II a souligné la dimension ecclésiale de la liturgie comme par exemple dans ce passage majeur de *Sacrosanctum Concilium* :

*« Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est "le sacrement de l'unité", c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques. C'est pourquoi elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres, de façon diverse, selon la diversité des ordres, des fonctions, et de la participation effective »*³³.

Ce primat de la dimension ecclésiale est donc pris en défaut par les évolutions culturelles récentes. Mais s'il y a là un réel défi, parce que nous ne pouvons renoncer au « bain ecclésial » nécessaire à la catéchèse, la liturgie constitue bien le repère fondamental de la proposition de la foi : en elle se manifeste l'Eglise comme corps tourné vers le Père avec le Christ dans l'Esprit. Toutefois parce qu'il serait risquer de penser que des convictions peuvent transformer le réel, la question de la dimension ecclésiale de la foi rebondit : comment rendre l'incorporation liturgique désirable dans un temps de crise des institutions, de mise en question de la possibilité même de « faire corps » ?

Là encore la catéchèse peut trouver dans la liturgie un appui car le propre de la liturgie est de proposer la foi comme *expérience* déterminée par une inscription dans l'espace ecclésial. L'espace liturgique peut ici servir de lieu d'observation.

On a souvent présenté la transformation de l'espace liturgique après Vatican II, à partir de la place du prêtre, ce qui d'ailleurs s'inscrivait dans le prolongement de la pensée antérieure où le prêtre était au centre de l'action liturgique pensée à partir de la catégorie de sacrifice. C'est pourquoi on a présenté le nouveau dispositif sous le mode : « le prêtre face au

³⁰ Cf. Dom GUERANGER, *L'année liturgique*, « Préface », 1^e éd., 1841.

³¹ Cf. Dom L. BEAUDUIN, *La piété de l'Eglise*, 1914 ; fondateur de la communauté qui deviendra l'Abbaye de Chevetogne, Dom Beauduin développe dès les années qui précèdent la première guerre mondiale, plusieurs grandes intuitions qui seront au cœur de l'œuvre de Vatican II notamment la place de la liturgie dans la vie chrétienne, l'œcuménisme ou encore une approche théologique du mystère de l'Eglise.

³² A. G. MARTIMORT (éd.), *L'Eglise en prière, Introduction à la liturgie*, Paris, Desclée, 1^e éd., 1961 ; 3^e éd., 1965 ; Nlle éd. en 4 volumes, Paris, Desclée, 1983.

³³ CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, n. 26 ; il n'est pas sans importance de noter que la note [note 33] qui figure dans ce passage, à la fin du premier alinéa, renvoie à la réflexion de St Cyprien sur l'unité de l'Eglise : SAINT CYPRIEN, *De cath. eccl. unitate*, 7, CSEL (éd. Hartel) III, 1, p. 215-216 ; et *Épître* 66, n. 8, 3 : CSEL (éd. Hartel) III, 2, p. 732-733.

peuple » (par opposition au prêtre dos au peuple). On peut noter que cette transformation de l'espace liturgique s'est opérée très rapidement : en quelques années, le nouveau dispositif s'est imposé et cela bien que les règles liturgiques ne le prescrivaient pas explicitement. Mais ceci a été perçu comme un retournement du prêtre vers l'assemblée le posant ainsi comme un vis-à-vis des fidèles. Cette compréhension a par conséquent conduit à penser le président comme « animateur » de l'assemblée, et parfois à transformer y compris les textes de prière (euchologie) adressés à Dieu, comme des discours à l'assemblée. Dans les dernières années, ce dispositif a été contesté notamment par le Cardinal Joseph Ratzinger dans *l'Esprit de la liturgie*³⁴. Et en dehors de considérations sur le lien entre cosmologie et liturgie (un lien que met en lumière, la direction vers l'orient), l'argument majeur qui vient en faveur de l'orientation est que cette disposition favorise une meilleure perception de la sacralité du culte.

Dans ce débat sur l'orientation, on peut toutefois noter que les deux approches - celle où le prêtre face au peuple est pensé comme pasteur permettant à l'assemblée de faire corps, et celle où, dos au peuple, il est constitué comme tête de l'assemblée, elle-même tournée vers l'Orient - demeurent tributaires de la vision moderne de la liturgie.

Car dans les deux cas, c'est un primat de l'œuvre de l'homme sur l'action de Dieu que privilégie cette dialectique. Dans le premier, la figure du prêtre qui rassemble, risque de privilégier le groupe comme sujet de la liturgie, alors que dans l'autre, c'est le prêtre qui est, au moins sur le plan symbolique, mis en avant comme acteur du sacrifice, et cela même si, très opportunément, la théologie précise que l'assemblée offre « avec » le prêtre (et non seulement par ses mains) le sacrifice de toute l'Eglise³⁵. Une vision théandrique de l'action liturgique, celle qui conjugue action de Dieu et action de l'homme, comme c'est le cas de l'enseignement de Vatican II³⁶, invite à une autre approche : c'est l'autel, et donc l'action liturgique qui se trouve au centre de l'espace liturgique. L'action de Dieu est au centre de la liturgie chrétienne, une action dans laquelle l'agir de l'homme est comme assumé en Dieu dans la double figure du repas eucharistique qui actualise le sacrifice unique de la croix.

Lex orandi, lex credendi

Ceci ramène vers le célèbre adage dont Paul De Clerck a montré combien il se prêtait à des interprétations parfois contradictoires³⁷. L'adage désigne surtout un fait : la liturgie est une règle, une *lex*, et donc une institution du croire³⁸. Le lien entre *lex orandi* et *lex credendi*

³⁴ J. RATZINGER, *L'esprit de la liturgie*, Genève, ad solem, 2001, original all., Herder Verlag, 2000, ch. 3, « L'autel et l'orientation de la prière », pp. 63-71.

³⁵ PIE XII, Encyclique *Mediator Dei* sur la sainte liturgie, 20 novembre 1947, AAS XXXIX, 1947, p. 521 sv. ; trad. *Documents Pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, 1947, Saint-Maurice (Suisse), Editions Saint Augustin, 1961, pp. 381-391.

³⁶ Cf. notamment CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, nn. 2 et 7.

³⁷ P. DE CLERCK, « *Lex orandi, lex credendi*. Sens originel et avatars historiques d'un adage équivoque », QL 59, 1978, 193-212.

³⁸ L'expression originale de Prosper d'Aquitaine est plus complexe : « *ut legem credendi lex statuat supplicandi* » ; cf. le dossier présenté par P. DE CLERCK, « *Lex orandi, lex credendi*. (...) », QL 59, 1978, notamment la citation du texte original p. 196 : « *considérons également les rites des invocations sacerdotales*

ne peut être pensé comme les deux faces d'une médaille, encore moins comme un rapport de contenu à contenant. La liturgie n'est pas un cours de théologie exprimé sous forme de prière. Entre la *lex orandi* et la *lex credendi*, il y a l'expérience de l'alliance entre Dieu et les hommes dont les Ecritures sont le récit sans cesse repris : la relecture permanente de la Torah s'exprime dans les paroles des prophètes, et dans les écrits de sagesse, et spécialement dans les psaumes³⁹. Et cette relecture est un approfondissement du dessein de Dieu dans l'histoire des hommes. A travers les institutions liturgiques, spécialement à travers le lectionnaire, l'Eglise assure la continuité de cette relecture de l'histoire du salut et la pérennité de la structure d'alliance dans laquelle elle s'inscrit.

La liturgie traduit donc en formes rituelles l'expérience croyante de l'Eglise au cours de l'histoire. Et en même temps, la *lex orandi* offre au croyant la possibilité de vivre l'expérience de la foi, telle que l'Eglise la confesse. A ce titre la liturgie requiert une obéissance dont la fin n'est pas d'abord fidélité à un corps de prescriptions, mais recherche d'une authentique expérience ecclésiale, cette expérience qui précède et forme toute communauté locale et chacun des fidèles.

Le lectionnaire : un choix dans les Ecritures pour transmettre la lecture chrétienne des Ecritures

Sur ce point, il est intéressant de s'arrêter sur un aspect significatif : pendant des siècles, le lectionnaire de la liturgie romaine comportait peu de textes de l'Ancien Testament. Et même certains livres du Nouveau Testament, comme par exemple l'Evangile de St Marc, étaient peu présents. Mais à travers ces choix - dont le caractère restrictif voire même arbitraire peut surprendre nos représentations, surtout si on compare ce lectionnaire ancien avec celui de Vatican II - on peut tenir que l'Eglise a toujours proposé aux chrétiens à travers le lectionnaire, un véritable chemin de foi.

Un lectionnaire ne peut être considéré comme une norme de type exégétique, ni même comme une norme dogmatique. Certes, on ne peut oublier que le terme d'hérésie, du grec *haireô*, évoque un tri dans le corpus des Ecritures. Mais là où le tri devient un problème, c'est lorsqu'il tend à éliminer certains passages venant en contradiction avec une thèse. En proposant une sélection de textes, car il n'est pas possible de lire tout un livre de l'Ecriture - encore moins tous les livres ! - à chaque célébration, l'Eglise ouvre la table des Ecritures, c'est-à-dire elle offre les Ecritures comme nourriture. Certes, les exégètes ont le devoir d'interroger la composition des lectionnaires pour vérifier la pertinence de telle coupure dans un texte, ou encore l'absence de tel ou tel passage, voire la cohérence des mises en relation des textes avec la tradition interprétative de l'Eglise. Mais un lectionnaire demeure un

qui, transmis par les apôtres, sont célébrés de la même manière dans le monde entier et dans toute l'Eglise catholique, de telle sorte que l'ordre de supplier détermine la règle de foi » ; (« obsecrationum quoque sacerdotalium sacramenta respiciamus, quae ab apostolis tradita in toto mundo atque in omni Ecclesia catholica uniformiter celebrantur, ut legem credendi lex statuat supplicandi »).

³⁹ Cf. Lc 24, 13-35.

« extrait » de l'ensemble des Ecritures et en conséquence, le critère de sa vérité, c'est qu'il n'enlève rien à l'intégralité de la confession de foi.

On peut voir là une invitation à aborder le lectionnaire comme une pédagogie d'initiation. A travers d'inévitables choix, et avec un authentique souci pédagogique, l'Eglise tend à structurer la foi des fidèles. Mais l'essentiel est que le lectionnaire soit un chemin de foi ecclésialement constitué : l'exigence n'est pas de lire dans l'assemblée toute la Bible mais, comme y invite la *Constitution sur la liturgie*, d'accueillir ce qui est lu dans l'assemblée, comme la voix du Christ qui parle à son peuple :

« Il est là présent dans sa parole, car c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Église les Saintes Écritures. Enfin il est là présent lorsque l'Église prie et chante les psaumes, lui qui a promis : "Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là, au milieu d'eux" (Mt 18, 20) »⁴⁰.

Dès lors, il est sans doute très important de permettre à tous ceux qui effectuent un parcours de catéchèse de découvrir comment la proclamation des Ecritures dans la liturgie est avant tout un acte de relation entre Dieu et son peuple : la proclamation liturgique des Saintes Ecritures est la manifestation d'une parole adressée à un peuple et, en même temps, à chacun, et cela bien avant d'être un moyen de proposer des contenus de foi. Il est probable que l'attention à la cordialité de la proclamation et à son impact sur le plan relationnel, soit décisive aujourd'hui : il s'agit non seulement que la proclamation liturgique relève le texte de son statut de lettre morte pour en faire une parole vive⁴¹, mais aussi qu'elle ouvre une expérience de relation qui soit chemin pour une entrée dans le grand récit de l'œuvre du salut, dans cette histoire que chacun est appelée à faire sienne en appartenant au corps du Christ qui est l'Eglise.

Conclusion : La liturgie est source pour la vie de foi

Le chantier de la catéchèse a contribué à approfondir la redécouverte de la dimension « source » de la liturgie. Depuis le XXe siècle surtout, parce que l'obligation de participer à la liturgie fonctionnait de moins en moins et que la revendication de liturgies joyeuses et gratifiantes devenait plus prégnante, c'est la dimension de « sommet festif » qui a été mise en avant. La crise généralisée de la transmission, et surtout le caractère minoritaire des pratiquants, invite au contraire à puiser dans la liturgie « *les vivres dont nous avons besoin* » et cela pour une traversée du désert qui semble devoir se prolonger. Or cette attente contemporaine d'une liturgie « nourrissante » pour la foi, rejoint le texte de la *Constitution sur la liturgie* qui reprend une intuition du Mouvement Liturgique :

« Toutefois, la liturgie est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. Car les labours apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'Église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur.

⁴⁰ CONCILE VATICAN II, *Constitution sur la liturgie*, n. 7.

⁴¹ Cf. L.-M. CHAUVET, *Symbole et sacrement, Une lecture sacramentelle de l'existence chrétienne*, Paris, Cerf, Coll. « Cogitatio fidei », 144, 1987, pp. 217-218.

En retour, la liturgie elle-même pousse les fidèles rassasiés des "mystères de la Pâque" à n'avoir plus "qu'un seul cœur dans la piété" ; elle prie pour "qu'ils gardent dans leur vie ce qu'ils ont saisi par la foi" ; et le renouvellement dans l'Eucharistie de l'alliance du Seigneur avec les hommes attire et enflamme les fidèles à la charité pressante du Christ. C'est donc de la liturgie, et principalement de l'Eucharistie, comme d'une source, que la grâce découle en nous et qu'on obtient avec le maximum d'efficacité cette sanctification des hommes, et cette glorification de Dieu dans le Christ, que recherchent, comme leur fin, toutes les autres œuvres de l'Église »⁴².

Contre une vision réductrice qui ramène la liturgie à des pratiques purement cérémonielles, soutenues par un arsenal juridique ou bien par un discours esthétique, le Mouvement Liturgique a eu comme préoccupation majeure la vie spirituelle du peuple chrétien. Pie X, dès 1903, a fourni la formule de cette aspiration en disant :

« ... Notre plus vif désir étant que le véritable esprit chrétien reflorisse de multiples façons et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir avant tout à la sainteté et à la dignité du temple où les Fidèles se réunissent, précisément pour puiser cet esprit à la source première et indispensable : la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Eglise »⁴³.

Mais il y a ici un véritable paradoxe : si la liturgie est une source qui s'offre largement à tous ceux qui veulent bien s'y abreuver, cette source apparaît en même temps assez difficilement accessible. En adoptant l'usage des langues vernaculaires, la réforme de Vatican II a mis en lumière qu'il ne suffit pas de traduire les textes liturgiques pour qu'ils soient nourriture pour la foi des fidèles.

Au sortir de la 2^e guerre mondiale, les fondateurs du Centre de Pastorale Liturgique ont souligné le décalage entre liturgie et culture moderne, entre le langage de la liturgie et l'homme d'aujourd'hui. Ainsi, en 1944, le P. Paul Doncoeur, dont l'influence sur le scoutisme a été capitale, n'hésitait pas au nom de ses confrères prêtres ou religieux engagés dans les milieux populaires, à dresser un constat désolé sur la situation de son temps. Pour lui, la renaissance liturgique promue par le Mouvement Liturgique depuis le début du XX^e siècle, n'avait encore atteint qu'une minorité. A ses yeux le risque était que cette élite, en accaparant l'attention des acteurs du Mouvement, leur fasse oublier « *la masse des chrétiens ordinaires et la masse plus grande des païens* ». Evoquant l'expérience liturgique ponctuelle que certains parmi cette masse font en entrant dans une église ou à l'occasion d'un enterrement, il osait même dire :

« Ils n'en gardent que le souvenir d'un incomparable ennui, d'une absence totale d'intérêt, n'étaient parfois la musique et quelque défilé aux costumes étranges et somptueux. Sans insister sur ceux qui sortent de là irrités ou moqueurs, nous

⁴² CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, n. 10.

⁴³ PIE X, Motu proprio *Tra le sollicitudini* du 22 novembre 1903; tr. fr., *Les enseignements pontificaux : la liturgie*, présentation et tables par les moines de Solesmes, Tournai, Desclée, 1956, p. 173-185, citation n. 220, p. 170.

constations que les bonnes gens sont désormais établis dans une conscience sereine qu'il n'y a là rien pour eux. Ils se sont heurtés à une inintelligibilité telle qu'ils ne tenteront plus un effort évidemment vain »⁴⁴.

Il ne faudrait pas réduire la pensée du P. Doncoeur à ce constat aux accents pessimistes, car la suite de son texte montre qu'il croit au contraire à la force d'une vie liturgique authentique pour rejoindre ceux dont il constate pourtant qu'ils sont étrangers à la tradition liturgique. Le Centre de Pastorale Liturgique enracinera son travail dans une préoccupation constante : comment permettre au peuple chrétien d'accéder authentiquement à la source qu'est la liturgie ?

Les stratégies pastorales évoluent au cours du temps mais le problème demeure. On peut accorder au P. Doncoeur d'avoir saisi avec force la question. On peut sans doute penser que le processus qu'il voyait à l'œuvre de son temps, s'est radicalisé. La dynamique de la réflexion actuelle en catéchèse reconduit devant cette tension : alors que nous sommes entrés dans la post-modernité, on prend conscience que la liturgie transmet les contenus de la foi, en empruntant les chemins de la pratique et de l'expérience, ce qui honore la requête d'une rencontre du cœur et de la raison.

Mais les questions des hommes du Mouvement Liturgique ramènent à une urgence : comment s'appuyer sur la liturgie lorsque celle-ci paraît si étrangère aux hommes de notre temps ? Et cette question ne peut être omise sans tomber dans une forme de volontarisme.

Cette question éclaire au moins un débat pastoral actuel. On a, d'un côté, des agents pastoraux qui, par souci pédagogique authentique, valorisent l'écart parfois saisissant, entre le monde contemporain, et spécialement les plus jeunes, et un corpus liturgique, avec ses rites et ses mots patinés par des siècles de tradition et de réflexion théologique. On a, de l'autre, des liturgistes qui essaient de dire combien la volonté de produire une liturgie compréhensible, immédiatement accessible, se révèle vite comme une impasse, et mène bien souvent à la perte de la ritualité elle-même. Car la liturgie vit aussi de cet écart qui sans doute se trouve dès les origines du christianisme : il n'est pas certain que le langage de l'Évangile de St Jean était accessible à tous les contemporains des apôtres. Par ailleurs, nous l'avons vu, c'est cet écart même que plébiscite bien souvent l'homme contemporain en quête de ré-enchantement du monde. L'heure est donc à une compréhension plus profonde de la liturgie afin que ce dilemme n'enferme pas la réflexion.

Au prix d'une attention aux choses mêmes, à l'épaisseur de la ritualité en ce qu'elle mobilise tout l'être et pas seulement ses facultés cognitives, au prix également d'un accueil confiant de la tradition liturgique telle qu'elle a été actualisée par la réforme de Vatican II, la liturgie peut redevenir un chemin de vie pour l'homme contemporain. Car à cet homme en quête de sens et d'un antidote à une rationalité économique qui envahit toute les sphères de

⁴⁴ P. DONCOEUR, s.j., *Conditions d'une renaissance liturgique populaire*, Lyon, Editions de l'Abeille, coll. « La Clarté-Dieu », XIV, 1944, p. 34.

l'existence, la liturgie offre un lieu où le corps, le cœur et la raison peuvent s'essayer à une nouvelle donne. Mais pour cela, il faut aussi dépasser les présupposés dans lesquels la modernité, avec ses marques - le primat de la raison mais aussi le soupçon porté sur tout ce qui ne se justifie pas par une utilité immédiate -, tient encore prisonnières nos approches⁴⁵. En même temps, il est nécessaire de considérer ce temps, avec ses caractéristiques parfois déroutantes, comme une chance de renouveau : car Dieu ne cesse pas d'aimer le monde qu'il a créé par amour.

F. Patrick Prétot, osb
Institut Supérieur de Liturgie
Theologicum/ ICP
Directeur de *La Maison-Dieu*

⁴⁵ Cf. sur ce point les réflexions de Romano Guardini dans le célèbre chapitre IV du livre source *L'Esprit de la liturgie* publié à la sortie de la première guerre mondiale, un chapitre intitulé « De la liturgie comme jeu » : dans ce passage, R. Guardini met en lumière comment la liturgie ne répond pas à un souci d'utilité, à une « finalité pratique » (Zweck) : à ses yeux, « le principe qui donne aux choses (comme aux faits) le droit à la vie et qui légitime leur nature particulière, très souvent n'est pas leur adaptation à une fin pratique » mais « de tels objets en effet, s'ils n'ont point d'utilité au sens strict de ce terme, ont un sens » : R. GUARDINI, *L'esprit de la liturgie*, tr. R. d'Harcourt, Paris, Plon, 1929 (original all., 1918), citations pp. 200 et 204.